

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 25 (1887)  
**Heft:** 31

**Artikel:** Les fêtes de paroisses, à Liège  
**Autor:** Bron, L.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189896>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

**Les anciens tirs en Suisse.**

*Le Paris illustré* a consacré tout un numéro, orné de nombreuses gravures, au Tir fédéral de Genève. Nous lui empruntons les lignes suivantes, qui lui ont sans doute été fournies par un collaborateur genevois :

« Les Souisses aiment moult à s'ébattre, » dit un ancien chroniqueur. Ce qui est certain, c'est que, de tout temps, ils ont aimé à se visiter confraternellement; c'est que, chez eux, il n'y a jamais de fête, si petite soit-elle, sans repas pantagruéliques, sans bals, sans jeux de toute espèce, tir à l'arbalète, à l'arquebuse, au mousquet. Villes libres, cités impériales, en Suisse, en Alsace, en Souabe, sur les bords du Rhin, dans les Flandres, toutes ces communautés bourgeoisavaient gaiement passer l'existence; on allait se voir, faire montre de son adresse aux exercices du corps et surtout de ses capacités dans l'art de beuverie. Voyez les gens de Zurich, apportant à leurs amis et alliés de Strasbourg la bouillie de millet encore fumante.

Donc, depuis le commencement du quinzième siècle, ce ne sont que successions de tirs à l'occasion desquels les villes se rendent politesses pour politesses. Elles hébergeaient leurs hôtes, elles envoyait à leur rencontre des députations chargées de présents; c'était un échange constant de cadeaux et de bons procédés. En 1485, Berne offrit des ours à des sujets de l'abbé de Saint-Gall qui avaient amené un superbe bœuf aux cornes dorées, couvert d'une housse de drap d'or. En 1605, le tir que les Bâlois donnaient à leurs confédérés se termina par un banquet somptueux dans une salle longue de nonante-huit pieds. Les registres de la *Société de l'Arquebuse et de la Navigation*, à Genève, société qui possède en son hôtel les portraits peints de ses rois, fourmillent de détails de cette espèce. Le tir est toujours suivi de feux d'artifice, de promenades sur le lac, de banquets. Et, dans toutes ces fêtes, on ne se contentait pas d'aller au devant des amis, on les reconduisait encore jusqu'à un point donné, quelquefois pendant une journée de marche. Déjà, alors, les tirs duraient six ou huit jours. Quant aux prix, outre les pièces d'argenterie ou les coupes de vermeil, on voyait figurer dans le nombre des mesures de drap et des paires de taureaux, de même que des quartiers d'ours, de chamois, de cerf, de chevreuil, de bouquetin, de sanglier, venaient recouvrir les tables des festins.

L'hospitalité n'était pas seulement complète, elle était, avant tout, écossaise. « Rien ne comble mieux nos désirs, disait en 1478 un landamman d'Uri aux Zurichois accourus chez leurs confédérés d'Altorf, que ce jour où vous venez si amicalement nous visiter; c'est pourquoi faites-nous connaître ce que chacun de vous pourrait désirer, afin que nous ayons le plaisir de vous le procurer, car vous êtes de ceux dont nous estimons le plus la vieille amitié et les loyaux conseils; tout ce qui est dans le pays est à votre disposition, et nous vous supplions de nous servir librement de nos maisons, de nos granges, de nos celliers et de tout ce qui nous appartient. »

D'autre part, les registres de plusieurs cités mentionnent la présence, pendant les fêtes de tir, de véritables camps volants avec enseignes flottantes.

Joyeux avant tout était ainsi l'aspect de ces anciens tirs.

Le premier tir fédéral eut lieu à Aarau en 1824; trois ans après, soit en 1827, Genève le possédait et devait le voir revenir à nouveau dans ses murs en 1851. »

**LES FÊTES DE PAROISSES, A LIÈGE**

Un jeune Vaudois, fixé à Liège depuis quelques mois, nous donne, sur les fêtes populaires de cette ville, ces détails fort curieux :

« Je remarquais, dit-il, depuis quelque temps, un mouvement inusité dans les rues; on reblanchissait les maisons, on donnait une nouvelle couche de vernis aux enseignes et aux volets; on procédait à des soins de propreté partout. Sur les places s'installaient les carrousels et les baraques; les cafés annonçaient des bals. Un marchand de vins entr'autres, affichait: *Bal champêtre dans un jardin couvert*. Les magasins s'ornaient de nouveaux et frais étagages avec les traditionnelles bougies et un Christ, en métal ou en bois, au milieu de la vitrine.

Les pâtissiers et les charcutiers, tout particulièrement, font de belles affaires durant la fête de paroisse. Chez les premiers, les gâteaux au riz dont on ne saurait se passer le dimanche ou les jours de fête; chez les seconds, les jambons fumés. De nombreux jambons encore en montre portent les noms de ceux qui les ont commandés, ce qui n'est pas toujours très agréable pour l'acheteur, si j'en juge par ce bout de conversation entendu dans la rue:

« Tiens, mon ami Cocagne s'est payé un jambon ; nous irons le trouver demain. — Bonne affaire, il a justement du bon vieux pour l'arroser. »

La veille, on remarque au seuil des maisons nombre de jeunes filles, des bonnes et des cuisinières qui ont déjà fait leurs papillottes.

Toutes les fenêtres sont ornées de drapeaux tricolores. Mais, faisant l'observation que ce mouvement et cette ornementation n'existaient que dans une partie de la ville, on m'expliqua qu'il s'agissait de la paroisse de S.-Christophe seulement, et qu'à partir d'aujourd'hui, jusqu'en septembre, toutes les autres paroisses auraient leur fête successivement.

Dans la soirée, je remarquai une fanfare jouant dans la rue et s'arrêtant devant certaines maisons ; c'étaient celles qui avaient le plus largement donné dans une quête faite quelques jours auparavant. Pour les avares et les gens trop parcimonieux, pas de musique. Il faut dire qu'ils n'y perdaient pas grand chose.

Le lendemain matin (dimanche) j'entends de chez moi jouer une marche funèbre et je suppose qu'il s'agit d'une enterrement, car, à Liège, de nombreuses personnes paient une musique pour jouer de la maison mortuaire au cimetière. Mais tout à coup, c'est un air de valse ; je descends dans la rue, où je trouve une foule compacte avec plusieurs bannières en velours, ornées d'inscriptions or et argent. La rue et les trottoirs étaient semés de fleurs et de morceaux de papier de diverses couleurs. C'était une procession arrêtée devant l'atelier d'un serrurier, ayant pour enseigne un petit groupe en fer forgé représentant Noë ivre, conduit par ses deux fils, avec cette inscription : *A l'excès de nos grands-pères*. J'ai supposé que les prêtres usaient là d'une méthode homéopathique, en montrant à leurs ouailles ce qu'ils ne devaient pas faire.

Au bout de quelques instants, le cortège se remet en marche avec ses porte-bannières. Des hampes de celles-ci partent de nombreux cordons tenus par des enfants de chœur. Un autre enfant, qui a pour tout costume une peau de mouton et des sandales, porte une croix sur son épaule. Viennent ensuite une grande statue de la vierge portée par huit hommes et de nombreux enfants agitant des clochettes.

Le prêtre termine la fête en récitant des litanies ; la foule s'agenouille au milieu de la rue, après quoi le cortège se rend à l'église où l'on dépose costumes et reliques.

Puis chacun de rentrer chez soi pour y manger le jambon, sans oublier la tarte au riz, qui se prend avec le café. Dans l'après-midi, tout le monde retourne à la fête ; tous se promènent dans les rues qui s'animent de plus en plus.

Une des particularités de ces réjouissances sont les *Crémignons liégeois*, qui ont lieu dans la soirée. Garçons et filles se donnent la main, forment des chaînes de vingt, trente, quarante personnes, chantant et dansant dans la rue, en décrivant force zig-zags, entrant et sortant dans les boutiques ouvertes.

La fête se continue ainsi, — sauf la procession, — jusqu'au jeudi.

Dans certaines paroisses, il y a bal public et gratuit sur la place, et l'on termine la fête par une an-

cienne coutume assez bizarre, l'enterrement des os de jambons recueillis dans diverses maisons. Des jeunes gens en costume de deuil et imitant les pleureurs, suivent un corbillard. On porte un brancard recouvert d'un drap noir sur lequel sont entassés les os de jambon ; on parcourt la ville et l'on se rend chez un fripier auquel on vend ces os pour quelques sous, qui se transforment bientôt en petits verres de *pékey* (genièvre).

Ainsi se clôturent les fêtes de paroisses chez ce peuple belge qui s'est donné la mission de civiliser le Congo.

Juillet 1887.

L. BRON.

#### LES CONTRE-TEMPS DU GYMNASTE BOIS-SEC à la fête cantonale du Sentier.

*Bois-sec*, parti avec les gymnastes de sa section, arrivait avec eux à Vallorbes ; mais, au lieu de rester fidèle au drapeau et d'attendre patiemment à la gare le départ pour le Pont, il descendit au village, et, pour ne pas faire mentir son nom, il visita plusieurs cafés, si bien que le train ne l'attendit pas et qu'il dut faire le reste de la route à pied.

En arrivant à la première étape, il demande une chope, s'empresse de **l'avaler, de jour** encore, car il était 8 heures environ. Cette chope est suivie de plusieurs autres, ce qui occasionna au malheureux gymnaste des douleurs d'entrailles qui l'obligèrent à chercher un **lieu** solitaire dans la forêt voisine. Mais les chopes, le vin de Vallorbes, celui de la corne dans le train et la chaleur agirent sur son cerveau, et Bois-sec, un peu étourdi, voulant rejoindre la route, se perd dans un **sentier**, ne reconnaît ni **l'orient**, ni l'occident et ne peut plus distinguer la voie **lactée**, car le temps s'est couvert. Pourtant il désire se rendre au plus tôt à la fête, véritable **abbaye** des gymnastes, mais comment faire ! Cependant il **marchait rude** pour arriver ; mais ne sachant retrouver la route, il maugréait contre lui-même et s'adressait quantité d'épithètes mal sonnantes : Grand imbécile ! se disait-il, qu'avais-tu besoin de t'amuser à boire, vieux soulon, **pochard, bot, niais** ! regrettant amèrement de s'être séparé de ses camarades. Pour comble de malheur, la pluie se met de la partie et, après avoir erré fort longtemps à l'aventure, exténué et ruisselant, il rencontra enfin une espèce de baraque abandonnée, véritable **chenit**, où il se couche sur une planche, son **bras** sur une pierre, lui servant de coussin, pendant que son habit, mouillé par la pluie, se **séchait** sur un tas de bois. Oh ! comme il pestait contre un certain café de Vallorbes où notre homme, comme un **sot, lia** conversation avec une sommeillante qui lui fit manquer le train.

« **Mon tendre** ami ! se disait-il, te voilà **beau** ! Je n'ai pas mangé depuis ce matin, et ici, rien à se mettre sous la **dent**. Ah ! qu'une **truite**, ou simplement un plat de **riz ou** même de pommes de **terre** ferait bien mon affaire ! Si j'étais sous la cantine, je serais occupé à me **repaitre, à féliciter** les amis qui ont remporté des prix à la fête de Colombier, surtout l'ami François qui en est revenu